



24^E CONGRÈS « 23, 24 ET 25 OCTOBRE 2008 »
SAINT-FLOUR (CANTAL)

EN FRANCE ET DANS L'UNION EUROPÉENNE,
LA MONTAGNE EN MOUVEMENT

Jeudi 23 octobre 2008

11h00 ACCUEIL DES CONGRESSISTES (jusqu'à 13h30)

12h00 DEJEUNER LIBRE

13h45 Ouverture des travaux par **Hubert FALCO**, secrétaire d'État chargé de l'Aménagement du territoire

14h15 TABLE RONDE → **Halle aux Bleds**

LES LOIS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT ET LES GRANDS ENJEUX POUR LA MONTAGNE, TERRAIN D'EXCELLENCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Un an après le Grenelle de l'environnement et la publication du rapport de l'ANEM « Au-delà du changement climatique, les défis de l'avenir de la montagne », l'heure est à l'élaboration de règles et de politiques nouvelles, avec les moyens qui en découlent. Il convient de s'interroger sur la place que tient la montagne dans la nouvelle action publique en faveur du développement durable, et comment elle peut faire valoir sa spécificité. Cette interrogation est particulièrement pertinente à propos de l'énergie et des nouvelles formes de gouvernance.

PRESIDENT **Martial SADDIER**, député-maire de Bonneville (Haute-Savoie), président de l'ANEM, membre du groupe « Construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance » au Grenelle de l'environnement.

ANIMATION **Bettina GILLET**, journaliste

INTERVENANTS **Jean-David ABEL**, administrateur du pôle nature - France nature environnement
François BROTTES, député-maire de Crolles (Isère), co-président du groupe d'étude sur l'énergie à l'Assemblée nationale, membre du groupe « Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi » au Grenelle de l'environnement
Pierre JARLIER, sénateur-maire de Saint-Flour (Cantal) et membre du groupe « Construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance » au Grenelle de l'environnement
Chantal JOUANNO, présidente de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
Hervé LAFFAYE, membre du directoire de RTE, directeur général adjoint en charge de la direction Transport d'électricité
Pierre MAGE, responsable Marché Énergie France - PRIMAGAZ
Michèle ROUSSEAU, directrice, adjointe à la commissaire générale au développement durable (MEEDDAT)

15h50 Allocution de **Gérard LARCHER**, président du Sénat

ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE

7, RUE DE BOURGOGNE - 75007 PARIS | TÉL. 33(0)1 45 22 15 13 | FAX: 33(0)1 45 22 15 26

COURRIEL : CONTACT@ANEM.ORG | WWW.ANEM.ORG

NUMÉRO DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR9132211317 | SIREN : 332 211 317 | NAF 9499Z

1. Offre de soins en territoires de montagne : la nécessaire complémentarité des professionnels de santé

Alors que le Gouvernement devait présenter un projet de loi relative à l'organisation des soins et aux politiques de santé publique mises en œuvre sur l'ensemble du territoire, élus, professionnels de santé, et représentants des administrations compétentes analyseront les difficultés particulières qui se posent en la matière en zone de montagne, puis détermineront les voies et moyens pour y remédier et les surmonter.

PRESIDENT **Henri NAYROU**, député de l'Ariège, secrétaire général de l'ANEM

GRAND TEMOIN **Gérard LARCHER**, président du Sénat, président de la Commission de concertation sur les missions de l'hôpital

INTERVENANTS **Jacques BLANC**, sénateur de la Lozère
Paul BLANC, sénateur des Pyrénées-Orientales
François DUMUIS, directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation Auvergne
Jean JULHE, président du conseil régional de l'Ordre des médecins Auvergne
Chantal ROBIN-RODRIGO, députée des Hautes-Pyrénées

→ *Le Rex*

2. Service postal, techniques de l'information et de la communication : quelle évolution et quelle synergie avec les partenaires de l'ANEM ?

Les territoires de montagne sont particulièrement affectés par les évolutions du service postal et des techniques de l'information et de la communication. Les élus sont confrontés à des réalités et à des besoins qui induisent des choix et des actions dans le cadre de la gestion quotidienne de leur collectivité. Cet atelier vise à établir un dialogue entre adhérents de l'association et certains opérateurs, partenaires de l'ANEM, pour examiner leur apport face aux besoins des collectivités des zones de montagne.

PRESIDENTS **François BROTTES**, député-maire de Crolles (Isère)
Pierre HERRISSON, sénateur de la Haute-Savoie

INTERVENANTS **Patrick BABIN**, administrateur directeur général - TDF
Gérard BAUMEL, maire de Céreste (Alpes de Haute-Provence)
Patrice CARRÉ, directeur des relations institutionnelles - France Télécom-Orange
Philippe LEVRIER, président de France Télé Numérique
Jacques SAVATIER, conseiller du président, directeur des affaires territoriales et du service public - Groupe La Poste

→ *Le Rex*

18h30¹ **Comité directeur** : Renouvellement, désignation du président et du secrétaire général (Réservé aux membres du comité)

¹ Le comité directeur sera précédé à 18h15 de la signature de la nouvelle convention de partenariat entre l'ANEM et PRIMAGAZ

→ *La Halle aux Bleds*

08h15 **Assemblée générale ordinaire (réservée aux adhérents)** : Rapport d'activité, rapport financier, approbation renouvellement des instances comité directeur, président et secrétaire général

08h45 **Assemblée générale extraordinaire (réservée aux adhérents)** : modification des statuts

09h10 **Séance inaugurale**

Allocutions de bienvenue

- ◆ **Pierre JARLIER**, maire de Saint-Flour, sénateur du Cantal
- ◆ **Vincent DESCOEUR**, président du Conseil général du Cantal, député du Cantal
- ◆ **René SOUCHON**, président du Conseil régional d'Auvergne, ancien ministre, représenté par Lionel ROUCAN, vice-président du Conseil régional

09h30 Allocution de **Laurent WAUQUIEZ**, secrétaire d'État chargé de l'Emploi, auprès de la ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

09h45 Compte rendu des travaux de la veille, par **Henri NAYROU**, secrétaire général de l'ANEM

- - - - - **SÉANCE PLÉNIÈRE** - - - - -

QUELS APPORTS DE L'UNION EUROPEENNE POUR LA MONTAGNE A L'HEURE DE LA PRESIDENCE FRANÇAISE ?

PRESIDENT **Martial SADDIER**, président de l'ANEM

ANIMATION **Olivier RAZEMON**, journaliste

10h15 **Le Livre vert pour la montagne : cohésion territoriale et reconnaissance du handicap géographique de la montagne**

Une demande de Livre vert adressée à la Commission européenne auquel s'était déclaré favorable le président, José Manuel BARROSO, a fait l'objet d'un avis d'initiative du Comité des Régions, adopté le 19 juin 2008. Les préconisations de ce texte sont supposées dégager les lignes directrices du futur Livre vert sur la montagne. Aussi les élus doivent-ils s'en saisir pour faire avancer le processus.

INTERVENANTS **Olivier BERTRAND**, membre du Comité des régions, secrétaire général de l'association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE)
Michel BOUVARD, député de la Savoie, ancien président de l'AEM
Luciano CAVERI, conseiller régional de la Vallée d'Aoste (Italie), représentant Mercedes BRESSO, présidente de l'Association européenne des élus de montagne (AEM)
Frédérique LORENZI, administratrice principale au secrétariat général de la Commission européenne
André MARCON, président d'Euromontana, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie d'Auvergne

Passation de la présidence entre Martial SADDIER et Henri NAYROU

12h00 Allocution de **Alain MARLEIX**, secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales

- 12h45 Déjeuner à l'hôtel-restaurant *La Maison des Planchettes*
- 12h45 Conférence de presse** → *Salle de presse*
- PRESIDENT **Henri NAYROU**, président de l'ANEM
- ANIMATION **Olivier RAZEMON**, journaliste
- 14h00 Les services d'intérêt général : quelles évolutions nécessaires pour garantir les intérêts des populations montagnardes ?**
- Depuis l'origine, les services publics sont l'objet d'un débat permanent au sein de l'Europe, la question de la compatibilité des règles de la concurrence et des mécanismes du marché avec le maintien des services d'intérêt général (SIG) n'ayant pas été réellement tranchée. Ces derniers sont-ils des particularismes, liés au passé, dans un cadre affirmant la primauté de la concurrence, ou correspondent-ils à des exigences et à des valeurs d'avenir, à part égale avec celles du marché ?
- INTERVENANTS **Pierre BAUBY**, conseiller au Centre européen des entreprises à participation publique, ancien président de la commission SIG du CEEP
Nathalie BERGER, chef d'unité adjoint, Direction générale Marché intérieur et services à la Commission européenne
Roberto DI GIOVAN PAOLO, sénateur italien, secrétaire général de l'Associazione italiana per il consiglio dei comuni delle province delle regioni d'europa (AICCRE)
Edward JOSSA, directeur général des collectivités locales, au ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales
- 15h30 L'agriculture de montagne et le développement rural après 2013 : les propositions des élus et des organisations professionnelles agricoles**
- Au regard d'un environnement international de plus en plus déterminant pour les modalités de la politique agricole commune, l'agriculture de montagne a besoin pour assurer sa pérennité qu'on maintienne la reconnaissance de sa spécificité. Après la réunion informelle des ministres de l'agriculture d'Annecy sur les futures orientations de la PAC, quelles solutions peuvent être identifiées pour surmonter l'ouverture croissante à la concurrence des marchés internationaux, la disparition des quotas laitiers, et l'exigence croissante de pratiques culturelles respectueuses de l'environnement ?
- INTERVENANTS **Bernadette BOURZAI**, sénatrice de la Corrèze, secrétaire de la commission des affaires européennes du Sénat, ancienne députée européenne
André MARCON, président d'Euromontana, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie d'Auvergne
Pierre MOREL -A-L'HUISSIER, député de la Lozère, auteur du rapport au ministre de l'Agriculture et de la pêche sur « le bilan de la politique agricole et forestière en faveur de la montagne »
Daniel PRIEUR, membre du bureau de la FNSEA en charge du dossier montagne
- 16h50** Allocution de **Henri NAYROU**, président de l'ANEM
- 17h00** Discours de clôture de **Michel BARNIER**, ministre de l'Agriculture et de la pêche
- 18h00** Cocktail offert par la ville de Saint-Flour
Musée de la Haute-Auvergne
- 20h30** Soirée de gala
Salle des Jacobins à Saint-Flour

09h30	Départ de Saint-Flour
09h45	Visite de chantier du centre aqualudique de la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour
10h45	Croisière dans les gorges de la Truyère
12h30	Déjeuner au restaurant <i>Le Beau site</i>
14h00	Fin du congrès

AVEC LE CONCOURS DE

